Fiche santé sécurité

Droits d'auteur.2025, Compagnie 3M Canada. Tous droits réservés. Il est permis de reproduire et/ou de télécharger ces données pour assurer l'utilisation adéquate des produits 3M, dans la mesure où : (1) les données sont reproduites intégralement, sans aucune modification, à moins qu'on obtienne au préalable une autorisation écrite de 3M à cet effet; et (2) ni la copie ni l'original ne seront revendus ni distribués en vue de faire un bénéfice.

Groupe de document :	10-9704-7	**Numéro de la version :**	12.00
Date de parution :	2025/10/23	**Remplace la version datée de :**	2025/06/06

Cette fiche de données de sécurité est conforme au Règlement sur les produits dangereux Canadiens.

SECTION 1 : Identification

1.1 Identifiant du produit
ADHÉSIF POUR ÉPISSURES SCOTCH-WELD(MC) 3500 PARTIE A

Numéros d'identification de produit
62-3600-6550-2 62-3600-7550-1 87-2500-0246-3 87-3300-0593-2 87-3300-0664-1

1.2 Utilisations recommandées et restrictions d'utilisation

Utilisation prévue
Accélérateur pour un adhésif à deux composants / pour le remplissage

Restrictions d'utilisation
Ne s'applique pas

1.3 Détails du fournisseur

Compagnie: Compagnie 3M Canada
Division: Division des solutions automobiles et aérospatiales
Adresse : 1840, rue d'Oxford Est, Case Postale 5757, London, Ontario N6A 4T1
Téléphone : (800) 364-3577
Site Web : www.3M.ca

1.4 Numéro de téléphone d'urgence
Téléphone d'urgence medical:1-800-3M HELPS / 1800 364 3577

SECTION 2 : identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange
Toxicité aiguë (orale) : Catégorie 4.
Grave problème/Irritation oculaire : Catégorie 1.
Sensibilisant respiratoire : Catégorie 1.
Sensibilisation cutanée: Catégorie 1A
Carcinogénicité : Catégorie 1B.

2.2. Éléments d'étiquette
Terme d'avertissement

Danger

Symboles :
Corrosion |Point d'exclamation |Risque pour la santé |

Pictogrammes

Mentions de danger

Nocif en cas d'ingestion. Provoque des lésions oculaires graves. Peut provoquer des symptômes allergiques ou d'asthme ou des difficultés respiratoires par inhalation. Peut provoquer une réaction allergique cutanée. Peut causer le cancer.

Mises en garde

Prévention :
Obtenir les directives spéciales avant d'utiliser. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Évitez de respirer les vapeurs, la poussière ou les aérosols. Laver soigneusement la peau exposée après manipulation. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Les vêtements de travail contaminés ne doivent pas sortir du lieu de travail. Porter des gants de protection, une protection oculaire et des dispositifs de protection pour le visage. Lorsque la ventilation du local est insuffisante porter un équipement de protection respiratoire.

Réponse:
EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver avec beaucoup d'eau et de savon. EN CAS D'INHALATION: Amener la victime à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer prudemment avec de l'eau pendant plusieurs minutes. Retirer les verres de contact éventuels, si ceci peut être fait facilement. Continuer à rincer. Appeler immédiatement un centre antipoison ou un médecin. Se rincer la bouche. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : Consulter un médecin. En cas de problèmes respiratoires : Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin. Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les utiliser à nouveau.

Entreposage :
Garder sous clef.

Élimination :
Mettre le contenu et le contenant au rebut conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux applicables.

2.3. Autres risques
Aucun connu.

SECTION 3 : Composition/renseignements sur les ingrédients

Ce matériau est un mélange.

Ingrédient	Numéro CAS	% par poids	Nom Commun
Microsphères de verre	65997-17-3	20 - 40	Oxyde de verres, produits chimiques
Anhydride Hexahydrophtalique	85-42-7	20 - 40 Secret Fabrication *	Anhydride cyclohexane-1,2-dicarboxylique
Anhydride 5-méthyl-6-(3-méthyl-2-butényl)-4-	16726-03-7	10 - 30 Secret Fabrication *	Anhydride 5-méthyl-6-(3-méthyl-2-butényl)cyclohex-4-ène-1,2-dicarboxylique

cyclohexène-1, 2-dicarboxylique			
Anhydride 1,2,3,6-tétrahydro-4-(4-méthylpent-3-ényl) phtalique	29811-04-9	5 - 10 Secret Fabrication *	Anhydride 1,2,3,6-tétrahydro-4-(4-méthylpent-3-ényl)phtalique
Gel de silice (exempté de cristalline)	112926-00-8	< 1.5	Le gel de silice, pptd., exempt de silice crystalline
Noir de Carbone	1333-86-4	0.1 - 1 Secret Fabrication *	Noir de carbone
Acétone	67-64-1	<= 0.99	2-Propanone
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	25377-73-5	0 - 0.58	Anhydride dodécénylsuccinique
ALLOOCIMÈNE	673-84-7	< 0.5	Pas de données disponibles
Anhydride maleique	108-31-6	0 - 0.32	Anhydride maléique
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	123-35-3	0 - 0.13	Myrcène

*La concentration (exacte ou étendue) de cette composante n'a pas été divulguée puisqu'il s'agir d'un secret de fabrication

SECTION 4 : Premiers soins

4.1. Description des premiers soins

Inhalation :
Donner de l'air frais. En cas de malaise, consulter un médecin.

Contact avec la peau :
Laver immédiatement avec de l'eau et du savon. Retirer les vêtements contaminés et les laver avant de les porter de nouveau. Si des signes ou des symptômes apparaissent, consulter un médecin.

En cas de contact avec les yeux :
Laver les yeux immédiatement avec beaucoup d'eau pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact si celà est facile à faire. Continuer à rincer. Consulter immédiatement un ophtalmologiste.

En cas d'ingestion :
Rincer la bouche. En cas de malaise, consulter un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Réaction respiratoire allergique (difficulté à respirer, respiration sifflante, toux et oppression thoracique). Réaction cutanée allergique (rougeur, gonflement, cloques et démangeaisons) Lésions oculaires graves (opacité de la cornée, douleur intense, larmoiement, ulcérations et altération ou perte de vision significatives).

4.3. Indication de la nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate et d'un traitement spécial
Non applicable.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction appropriés
Utilisez un agent d'extinction adapté au feu environnant.

5.2. Agents extincteurs inappropriés
Aucun déterminé

5.3. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange
Aucun dans cette produit.

Les sous-produits nocifs de decomposition

Substance	Condition
Aldéhydes	Durant la combution

Monoxyde de carbone	Durant la combution
Bioxyde de carbone	Durant la combution
Vapeurs ou gaz irritants	Durant la combution

5.4. Actions de protection spécifiques pour les pompiers
Pas de risques particuliers d'incendie ou d'explosion.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de rejet accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence
Utilisez un équipement de protection individuelle en fonction des résultats d'une évaluation de l'exposition. Consultez la section 8 pour obtenir les recommandations relatives à l'EPI. Si l'exposition prévue résultant d'un déversement accidentel dépasse les capacités de protection de l'EPI indiquées à la section 8, ou si elle est inconnue, choisissez l'EPI qui offre un niveau de protection approprié. Tenez compte des dangers physiques et chimiques du matériau lorsque vous faites votre choix. Des exemples d'ensembles d'EPI pour les interventions d'urgence pourraient inclure le port d'une tenue d'intervention pour un déversement de matières inflammables; le port de vêtements de protection contre les produits chimiques si la matière déversée est un corrosif, un sensibilisant, un irritant cutané important ou si elle peut être absorbée par la peau; ou l'enfilage d'un appareil de protection respiratoire à pression positive pour les produits chimiques présentant des risques d'inhalation. Pour obtenir des renseignements sur les dangers physiques et les dangers pour la santé, veuillez consulter les sections 2 et 11 de la FTSS. Évacuer la zone Ventiler la zone à l'air frais. Pour les grands déversements ou les déversements dans les espaces confinés, fournir une ventilation mécanique pour disperser ou évacuer les vapeurs, conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle.

6.2. Précautions pour l'environnement
Éviter le rejet dans l'environnement. Pour les déversements plus importants, couvrir les drains et construire des digues pour éviter que le matériau ne se déverse dans le réseau d'égoûts ou les plans d'eau.

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage
Confiner le déversement. Travailler de l'extérieur vers l'intérieur du déversement. Couvrir de bentonite, de vermiculite ou d'un matériau absorbant inorganique vendu sur le marché. Mélanger suffisamment d'agents absorbants jusqu'à ce que le déversement semble sec. Rappel : L'ajout d'un matériau absorbant n'élimine pas les dangers physiques ni les dangers pour la santé ou pour l'environnement. Ramasser le plus de produits déversés possibles. Placer dans un récipient fermé approuvé pour le transport par les autorités compétentes. Nettoyer les résidus avec un solvant approprié sélectionné par une personne qualifiée et autorisée. Aérer l'endroit avec de l'air frais. Lire et suivre les précautions énoncées sur l'étiquette et la FSSS du solvant. Fermer hermétiquement dans un récipient. Éliminer le produit collecté dès que possible conformément aux règlementations locales / régionales / nationales / internationales applicables

SECTION 7 : Manipulation et entreposage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger
Réservé aux industries et aux professionnels. Non destiné à l'utilisation grand public. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas respirer les poussières, fumées, brouillards, gaz, vapeurs ou émanations. Éviter tout contact du produit avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas manger, boire ou fumer en utilisant le produit. Bien se laver les mains après utilisation du produit. Les vêtements de travail contaminés devraient demeurer sur le lieu de travail. Éviter le rejet dans l'environnement. Laver les vêtements contaminés avant de les porter de nouveau. Utiliser du matériel de protection individuelle (gants, respirateurs et autres) au besoin.

7.2. Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités
Pas d'exigences particulières de conservation Garder sous clef.

SECTION 8 : Contrôles d'exposition/protection personnelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition en milieu de travail

Si un composant est divulgué à l'article 3, mais n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous, une limite d'exposition professionnelle n'est pas disponible pour le composant.

Ingrédient	Numéro CAS	Agence	Type de limite	Mentions additionnelles
Anhydride maleique	108-31-6	ACGIH	MPT(fraction inhalable et vapeur): 0.01 mg/m3	Dermale/Sensibilisateur des voies respiratoires
Noir de Carbone	1333-86-4	ACGIH	MPT(fraction inhalable):3 mg/m3	
Microsphères de verre	65997-17-3	Fabricant déterminé	MPT(non fibreux, respirable)(8 heures):3 mg/m3; MPT(sous forme de fraction inhalable non fibreuse)(8 heures):10 mg/m3	
Acétone	67-64-1	ACGIH	MPT:250 ppm;STEL:500 ppm	
Anhydride Hexahydrophtalique	85-42-7	ACGIH	Valeur maximale (fraction inhalable et vapeur):0.005 mg/m3	Sensibilisateur des voies respiratoires

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists
AIHA : American Industrial Hygiene Association
CMRG : Chemical Manufacturer Recommended Guideline
MPT : moyenne pondérée dans le temps
STEL : Limite d'exposition de courte durée
C : Valeur plafond

8.2. Contrôles d'exposition

8.2.1. Mesures d'ingénierie

Disposer d'un appareil de ventilation par dilution générale et/ou d'un appareil de ventilation par aspiration localisé pour contrôler les niveaux d'exposition aux particules en suspension dans l'air et s'assurer qu'elles se situent en dessous des limites d'exposition applicables et pour contrôler les poussières, fumées, gaz, brouillards, vapeurs ou émanations. Si la ventilation n'est pas adéquate, utiliser un appareil de protection respiratoire.

8.2.2. équipement de protection individuelle

Protection des yeux/du visage

Choisissez et utilisez protection des yeux/du visage pour éviter le contact basé sur les résultats d'une évaluation de l'exposition. Les protections des yeux suivantes sont recommandées:
Écran facial plein
Lunettes de protection ouvertes.

Protection de la peau/des mains

Sélectionner et porter des gants et/ou des vêtements de protection pour éviter tout contact avec la peau selon les résultats d'une évaluation du degré d'exposition. Consulter le fabricant de gants et/ou de vêtements de protection pour la sélection de matériaux compatibles appropriés. Les de gants en nitrile peuvent être portés par-dessus des gants de stratifié polymère pour amélioré la dextérité.

Des gants constitués du/des matériaux suivants sont recommandés: polymère stratifié

Si ce produit est utilisé d'une manière qui présente un potentiel d'exposition plus élevé (p. ex. pulvérisation, risque d'éclaboussure élevé, etc.), l'utilisation d'un tablier de protection peut être nécessaire. Voir les matériaux de gants recommandés pour déterminer les matériaux de tablier appropriés. Si un matériau de gant n'est pas disponible sous forme de tablier, le stratifié polymère est une option appropriée.

Protection respiratoire :

Une évaluation de l'exposition peut être nécessaire de décider si un appareil respiratoire est nécessaire. Si un appareil

respiratoire est nécessaire, utiliser des masques dans le cadre d'un programme de protection respiratoire complet. Basé sur les résultats de l'évaluation de l'exposition, sélectionnez un des types de respirateur suivants afin de réduire l'exposition par inhalation:
Demi-masque respiratoire ou masque complet adapté pour des vapeurs organiques et des particules

Pour des questions concernant une utilisation spécifique, consulter le fabricant de votre appareil respiratoire.

SECTION 9 : Propriétés chimiques et physiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Aspect physique spécifique:	pâte
couleur	Noir
Odeur	Piquant Anhydride Maleique
Valeur de seuil d'odeur	*Pas de données disponibles*
pH	*Ne s'applique pas*
Point de fusion/Point de congélation	*Pas de données disponibles*
Point d'ébullition	*Ne s'applique pas*
Point d'éclair :	Pas de point d'éclair
Vitesse d'évaporation :	*Ne s'applique pas*
Inflammabilité	Ne s'applique pas
Limites d'explosivité (LIE)	*Ne s'applique pas*
Limites d'explosivité (LSI)	*Ne s'applique pas*
pression de vapeur	*Ne s'applique pas*
Densité de vapeur relative	*Pas de données disponibles*
Densité	0,65 g/ml
Densité relative	0,65 [*Ref Std:*Eau=1]
Hydrosolubilité	Négligeable
Solubilité (non-eau)	*Pas de données disponibles*
Coefficient de partage : n-octanol/eau	*Pas de données disponibles*
Température d'inflammation spontanée	*Pas de données disponibles*
Température de décomposition	*Pas de données disponibles*
Viscosité Cinématique	76 923 mm2/sec
Composés Organiques Volatils	*Ne s'applique pas*
pourcentages volatil comme texte	Néant
COV (moins l'eau et les solvants exempts)	*Ne s'applique pas*
Masse moléculaire	*Pas de données disponibles*

Caractéristiques des particules	*Ne s'applique pas*

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité
Ce matériau est considéré comme non-réactif dans des conditions normales d'utilisation.

10.2 Stabilité chimique
Stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses
Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

10.4 Condition à éviter
Aucun connu.

10.5 matériaux incompatibles
Aucun connu.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Substance	Condition
Aucun connu.	

Consulter la section 5.2 Décomposition dangereuse pour connaître la liste des produits de combustion.

SECTION 11 : Renseignements toxicologiques

Les informations ci-dessous peuvent être inconsistantes avec la classification du produit dans la section 2 si les classifications de certains ingrédients sont attribuées par une autorité compétente. En outre, les données toxicologiques de certains ingrédients peuvent ne pas être reprises dans la classification du produit et/ou les signes et symptômes de l'exposition. Une cause possible est qu'un ingrédient peut être présent en dessous du seuil d'étiquetage un ingrédient peut être indisponible pour l'exposition ou les données ne s'appliquent pas au produit dans son ensemble.

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Signes et symptômes d'exposition

Selon les données d'essai et/ou les renseignements sur les composants, ce matériau peut produire les effets suivants sur la santé :

Inhalation :
Irritation des voies respiratoires: Les signes/symptômes peuvent inclure la toux, des éternuements, l'écoulement nasal, des maux de tête, l'enrouement et des douleurs au nez et à la gorge. Réaction respiratoire allergique : les signes et les symptômes sont notamment des difficultés respiratoires, une respiration sifflante, la toux et des serrements thoraciques. La poussière provenant du découpage, du meulage, du sablage et de l'usinage peut irriter le système respiratoire. Les signes et les symptômes sont notamment la toux, des éternuements, des écoulements nasaux, l'enrouement de la voix, la respiration sifflante, des difficultés respiratoires, des douleurs au nez et à la gorge et des réactions non respiratoires comme des douleurs oculaires et des larmoiements.

Contact avec la peau :
Le contact du produit avec la peau pendant son utilisation n'est pas censé causer une irritation importante. Sensibilisation de contact (autre que photosensibilisation) : les symptomes peuvent inclure rougeurs, enflures, cloques et démangeaisons.

En cas de contact avec les yeux :
Corrosion (brûlures oculaires) : les signes et les symptômes sont notamment un embrouillement de la cornée, des brûlures chimiques, de graves douleurs, une dilacération, des ulcérations, une réduction significative ou une perte totale de la vue. La poussière produite par le découpage, le meulage, le sablage ou l'usinage peut irriter les yeux. Les signes et les symptômes sont notamment des rougeurs, de l'enflure, de la douleur, une dilacération et une vision trouble ou embrouillée.

Ingestion :
Nocif si avalé. Irritation gastro-intestinale: Les signes/symptômes peuvent inclure: douleurs abdominales, maux d'estomac, nausées, vomissements et diarrhée. Peut provoquer des effets additionnels sur la santé (voir ci-dessous).

Autres effets de santé:

Cancérogénicité:
Contient un ou des produits chimiques qui peuvent causer le cancer.

Ingrédient	N° CAS	Description de la classe	Réglementation
.Bêta-Myrcène	123-35-3	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer
Noir de carbone	1333-86-4	Grp. 2B: Possibilité carc. des hommes	Centre International de Recherche sur le Cancer

Données toxicologiques

Si un composant est listé en section 3 mais n'apparait pas dans une table ci-dessous, soit aucune donnée n'est disponible pour ce danger, soit les données ne sont pas suffisantes pour établir une classification.

Toxicité aigue

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Produit général	Ingestion		Pas de données disponibles. Calculé ETA >300 - =2 000 mg/kg
Microsphères de verre	Dermale		LD50 estimée à> 5 000 mg/kg
Microsphères de verre	Ingestion		LD50 estimée à 2 000 - 5 000 mg/kg
Anhydride Hexahydrophtalique	Dermale	Lapin	LD50 > 2 000 mg/kg
Anhydride Hexahydrophtalique	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,1 mg/l
Anhydride Hexahydrophtalique	Ingestion	Rat	LD50 2 700 mg/kg
Anhydride 5-méthyl-6-(3-méthyl-2-butényl)-4-cyclohexène-1, 2-dicarboxylique	Ingestion		LD50 estimée à 300 - 2 000 mg/kg
Anhydride 1,2,3,6-tétrahydro-4-(4-méthylpent-3-ényl) phtalique	Ingestion		LD50 estimée à 300 - 2 000 mg/kg
Acétone	Dermale	Lapin	LD50 > 15 688 mg/kg
Acétone	Inhalation - Vapeur (4 heures)	Rat	LC50 76 mg/l
Acétone	Ingestion	Rat	LD50 5 800 mg/kg
Gel de silice (exempté de cristalline)	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
Gel de silice (exempté de cristalline)	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 0,691 mg/l
Gel de silice (exempté de cristalline)	Ingestion	Rat	LD50 > 5 110 mg/kg
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Dermale	Lapin	LD50 > 6 200 mg/kg
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Inhalation-poussières / brouillard (4 heures)	Rat	LC50 > 1,2 mg/l
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Ingestion	Rat	LD50 2 900 mg/kg
Noir de Carbone	Dermale	Lapin	LD50 > 3 000 mg/kg
Noir de Carbone	Ingestion	Rat	LD50 > 8 000 mg/kg
Anhydride maleique	Dermale	Lapin	LD50 2 620 mg/kg
Anhydride maleique	Ingestion	Rat	LD50 1 030 mg/kg
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	Dermale	Lapin	LD50 > 5 000 mg/kg
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	Ingestion	Rat	LD50 > 5 000 mg/kg

ETA = estimation de la toxicité aiguë

Corrosion/irritation cutanée

Nom	Espèces	Valeur
Microsphères de verre	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Anhydride Hexahydrophtalique	Lapin	Irritation minimale.
Acétone	Mouris	Irritation minimale.
Gel de silice (exempté de cristalline)	Lapin	Aucune irritation significative
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Lapin	irritant légère
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Anhydride maleique	Hommet et animal	Corrosif
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	Données in Vitro	Irritant

Blessures graves aux yeux/Irritation

Nom	Espèces	Valeur
Microsphères de verre	Jugement professionnel	Aucune irritation significative
Anhydride Hexahydrophtalique	Lapin	Corrosif
Acétone	Lapin	Irritant grave
Gel de silice (exempté de cristalline)	Lapin	Aucune irritation significative
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Lapin	Irritant grave
Noir de Carbone	Lapin	Aucune irritation significative
Anhydride maleique	Lapin	Corrosif
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	Lapin	Irritant grave

Sensibilisation de la peau

Nom	Espèces	Valeur
Anhydride Hexahydrophtalique	Cochon d'Inde	sensibilisant
Gel de silice (exempté de cristalline)	Hommet et animal	Non classifié
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Composants similaires	sensibilisant
Anhydride maleique	Multiple espèces animales.	sensibilisant
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	Mouris	Non classifié

Sensibilisation respiratoire

Nom	Espèces	Valeur
Anhydride Hexahydrophtalique	Humain	sensibilisant
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Composants similaires	sensibilisant
Anhydride maleique	Humain	sensibilisant

Mutagénicité des cellules germinales

Nom	Voie	Valeur
Microsphères de verre	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Anhydride Hexahydrophtalique	In Vitro	N'est pas mutagène
Acétone	In vivo	N'est pas mutagène
Acétone	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Gel de silice (exempté de cristalline)	In Vitro	N'est pas mutagène
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In Vitro	N'est pas mutagène
Noir de Carbone	In vivo	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Anhydride maleique	In vivo	N'est pas mutagène
Anhydride maleique	In Vitro	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	In Vitro	N'est pas mutagène
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	In vivo	N'est pas mutagène

Cancérogénicité :

Nom	Voie	Espèces	Valeur
Microsphères de verre	Inhalation	Multiple espèces animales .	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Acétone	Non spécifié	Multiple espèces animales .	Non-cancérogène
Gel de silice (exempté de cristalline)	Non spécifié	Mouris	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.
Noir de Carbone	Dermale	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Ingestion	Mouris	Non-cancérogène
Noir de Carbone	Inhalation	Rat	Cancérigène
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	Ingestion	Multiple espèces animales .	Cancérigène

Effets toxiques sur la reproduction

Effets sur la reproduction et/ou le développement

Nom	Voie	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Acétone	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 700 mg/kg/jour	13 semaines
Acétone	Inhalation	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 5,2 mg/l	pendant l'organogenèse
Gel de silice (exempté de cristalline)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 509 mg/kg/jour	1 génération
Gel de silice (exempté de cristalline)	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 497 mg/kg/jour	1 génération
Gel de silice (exempté de cristalline)	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 350 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
Anhydride maleique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 55 mg/kg/jour	2 génération
Anhydride maleique	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 55 mg/kg/jour	2 génération
Anhydride maleique	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif observé 140 mg/kg/jour	pendant l'organogenèse
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	Ingestion	Non classifié pour la reproduction masculine	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/jour	90 jours
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	Ingestion	Non classifié pour la reproduction des femelles	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/jour	Avant l'accouplement - Lactation
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	Ingestion	Non classifié pour la développement	Rat	Niveau sans effet nocif	Avant l'accoupleme

				observé 300 mg/kg/jour	nt - Lactation

Organe(s) cible(s)

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Anhydride Hexahydrophtalique	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnelle
Acétone	Inhalation	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acétone	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé 1,19 mg/l	6 heures
Acétone	Inhalation	foie	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Acétone	Ingestion	dépression du système nerveux central	Peut provoquer somnolence ou vertiges	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	empoisonnement et / ou abus
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
Anhydride maleique	Inhalation	irritation respiratoires	Peut irriter les voies respiratoires.	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	Inhalation	irritation respiratoires	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Risques pour la santé similaires	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Nom	Voie	Organe(s) cible(s)	Valeur	Espèces	Résultat de l'essai	Durée d'exposition
Microsphères de verre	Inhalation	système respiratoire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé pas disponible	exposition professionnelle
Acétone	Dermale	yeux	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	3 semaines
Acétone	Inhalation	système vasculaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé 3 mg/l	6 semaines
Acétone	Inhalation	système immunitaire	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé 1,19 mg/l	6 jours
Acétone	Inhalation	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Cochon d'Inde	Niveau sans effet nocif observé 119	pas disponible

					mg/l	
Acétone	Inhalation	cœur | foie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 45 mg/l	8 semaines
Acétone	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 900 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	cœur	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 200 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	foie	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 3 896 mg/kg/day	14 jours
Acétone	Ingestion	yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 3 400 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg/day	13 semaines
Acétone	Ingestion	muscles	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 500 mg/kg	13 semaines
Acétone	Ingestion	la peau | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux	Non classifié	Mouris	Niveau sans effet nocif observé 11 298 mg/kg/day	13 semaines
Gel de silice (exempté de cristalline)	Inhalation	système respiratoire | silicose	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
ANHYDRIDE DODECENYLSUCCINIQUE	Ingestion	cœur | Système endocrinien | système vasculaire | foie | système immunitaire | Système nerveux | rénale et / ou de la vessie	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 300 mg/kg/day	14 jours
Noir de Carbone	Inhalation	pneumoconiosis	Non classifié	Humain	Niveau sans effet nocif observé Pas disponible	exposition professionnel le
Anhydride maleique	Inhalation	système respiratoire	avéré d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée.	Rat	LOAEL 0,0011 mg/l	6 mois
Anhydride maleique	Inhalation	Système endocrinien | système vasculaire | Système nerveux | rénale et / ou de la vessie | cœur | foie | yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 0,0098 mg/l	6 mois
Anhydride maleique	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 55 mg/kg/day	80 jours

Anhydride maleique	Ingestion	foie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 250 mg/kg/day	183 jours
Anhydride maleique	Ingestion	cœur | Système nerveux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 600 mg/kg/day	183 jours
Anhydride maleique	Ingestion	tube digestif	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/day	80 jours
Anhydride maleique	Ingestion	système vasculaire	Non classifié	Chien	Niveau sans effet nocif observé 60 mg/kg/day	90 jours
Anhydride maleique	Ingestion	la peau | Système endocrinien | système immunitaire | yeux | système respiratoire	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 150 mg/kg/day	80 jours
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	Ingestion	système immunitaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 500 mg/kg/day	14 semaines
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	Ingestion	rénale et / ou de la vessie	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	LOAEL 250 mg/kg/day	14 semaines
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	Ingestion	système vasculaire	Certaines données positives existent, mais ces données ne sont pas suffisantes pour justifier une classification.	Rat	Niveau sans effet nocif observé 1 000 mg/kg/day	14 semaines
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	Ingestion	tube digestif | foie | système respiratoire | cœur | la peau | Système endocrinien | des os, des dents, des ongles et/ou les cheveux | Système nerveux | yeux	Non classifié	Rat	Niveau sans effet nocif observé 2 000 mg/kg/day	14 semaines

Risque d'aspiration

Nom	Valeur
7-Méthyl-3-méthyleneocta-1, 6-diène	danger d'aspiration

Veuillez communiquer à l'adresse ou au numéro de téléphone indiqué à la première page de la fiche signalétique santé-sécurité pour de plus amples renseignements sur ce matériau ou ses composants.

SECTION 12 : Renseignements écologiques

Pas de données disponibles.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes d'élimination

Éliminer les contenus/contenants conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux.

Éliminer le matériau complétement durci ou polymérisé dans une usine de traitement des déchets industriels. Une autre solution d'élimination consiste à incinérer le produit non-durci dans un incinérateur de déchets autorisé. La destruction adéquate peut exiger le recours à un autre combustible lors des processus d'incinération. Les fûts/barils/contenants utilisés

pour le transport et la manutention de produits chimiques dangereux (substances chimiques, mélanges, préparations classifiées comme dangereuses en vertu des règlements applicables) doivent être considérés, entreposés, traités et éliminés comme des déchets dangereux sauf mention contraire dans des règlements applicables sur la gestion des déchets. Consulter les organismes de réglementation concernés pour déterminer les installations de traitement et d'élimination disponibles.

SECTION 14 : Renseignements sur le transport

Pour l'informations de transport, s'il vous plaît visitez http://3M.com/Transportinfo ou par téléphone 1-800-364-3577 ou 651-737-6501.

SECTION 15 : Renseignements réglementaires

15.1. Réglementation/législation particulière à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Statut des inventaires

Contacter 3M pour plus de renseignements. Les composés de ce matériau sont conformes aux dispositions du NICNAS (National Industrial Chemical Notification and Assessment Scheme) de l'Australie. Certaines restrictions peuvent s'appliquer. Communiquer avec la division des ventes pour obtenir plus de renseignements. Les composants de ce produit sont conformes aux exigences relatives aux avis sur les produits chimiques de la CEPA Les composés de ce produit sont conformes aux on sur les produitexigences de notificatis chimiques de la TSCA (Loi réglementant les substances toxiques).

SECTION 16 : Autres renseignements

Classement des risques par la NFPA
Santé: 3 **Inflammabilité:** 1 **Instabilité :** 0 **Risques particuliers :** Aucun

Les cotes d'évaluation des risques établies par la National Fire Protection Association (NFPA) sont destinées à aider le personnel d'intervention d'urgence à déterminer les risques présentés par l'exposition aiguë à court terme à un matériau au cours d'incendies, de déversements ou d'autres situations d'urgence semblables. Pour les établir, on tient principalement compte des propriétés physiques et toxiques du matériau, mais également des propriétés toxiques des produits de combustion ou de décomposition qui sont générés en grande quantité.

Groupe de document :	10-9704-7	**Numéro de la version :**	12.00
Date de parution :	2025/10/23	**Remplace la version datée de :**	2025/06/06

Les renseignements contenus dans la présente fiches de données de sécurité (FDS) étaient jugés exacts au moment de la publication. 3M N'OFFRE AUCUNE GARANTIE OU CONDITION EXPLICITE OU IMPLICITE, TATUTAIRE OU AUTRE, Y COMPRIS, MAIS SANS S'Y LIMITER, TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADAPTATION À UN USAGE PARTICULIER, OU TOUTE GARANTIE OU CONDITION IMPLICITE DÉCOULANT DE LA CONDUITE DES AFFAIRES, DES PRATIQUES COURANTES ET DES USAGES DU COMMERCE. Il incombe à l'utilisateur d'établir si le produit 3M convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue. Comme l'utilisateur est parfois seul à connaître les nombreux facteurs qui interviennent dans l'utilisation et l'application d'un produit 3M et à y exercer un quelconque pouvoir, il est essentiel qu'il évalue le produit 3M avant de déterminer s'il convient à l'usage auquel il le destine et à la méthode d'utilisation ou d'application prévue.

Les FDS de 3M Canada sont disponibles sur www.3m.ca